

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juin 2020

ARRÊTÉS DE CATASTROPHE NATURELLE - (N° 2893)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Prud'homme

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« Dans le »

le mot :

« En ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.